

SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE.

2^{ème} Edition

du 31 JAN 02 FÉV 2024

Au Musée National Yaoundé.

Infolines: (+237) 650 16 69 10. | Siveb-cmr.com




Récépissé N°00000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 025 du Mercredi 25 Octobre 2023 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem

SME CAMEROON BANK

Candidates Lay Applications to Take Over Management



PAGE 5



REGIE DELEGUEE DU REMORQUAGE

Le PAD en voie de se doter de deux remorqueurs de capacité

Le contrat de construction desdits remorqueurs pour la Régie Déléguée du Remorquage, filiale du Port Autonome de Douala, a été signé entre Cyrus Ngo'o, Directeur Général du PAD et Jan Van Der Vorm, Directeur régional Afrique de la Société Damen Shipyards Gorinchem, le 19 octobre dernier à Douala.

Page 2

FINANCEMENT AGRICOLE



La Régionale Bank et la Capef main dans la main

PAGE 6

TAX EXPENDITURES

Cameroon ranked 5th in Africa, 25th in the world

PAGE 5

CHINE-CAMEROUN

Un accord de non-imposition signé à Beijing

PAGE 6



M. FRANCIS NGANNOU
CHAMPION UFC

Francis Ngannou a déclaré dans son discours à l'université des TIC :

« Récemment, j'ai découvert que l'université des TIC. Après avoir consulté le site web de l'université pour effectuer des recherches, j'ai découvert qu'il s'agissait d'une institution académique très estimée. C'est pour cette raison que mon jeune frère y est inscrit. J'exprime mon approbation à l'égard de l'Université des TIC. »

Francis Ngannou, champion du monde des poids lourds, merci d'avoir visité le campus de l'Université des TIC.

Toute la famille de l'U-TIC du monde entier est à vos côtés pour votre prochain combat.

LES CANDIDATURES TARDIVES SERONT ACCEPTÉES À L'UNIVERSITÉ DES TIC JUSQU'AU 20 OCTOBRE 2023.



THE ICT UNIVERSITY

CONTACTE:
+237 682 388 572
+237 695 811 111
ADRESSE MESSASSI
YAOUNDE

B.Sc. - M.Sc. - Ph.D.

WWW.ICTUNIVERSITY.EDU.CM Admissions@ictuniversity.edu.cm

ENTREPRISES

RÉGIE DÉLÉGUÉE DU REMORQUAGE

Le contrat de construction desdits remorqueurs pour la Régie Déléguée du Remorquage, filiale du Port Autonome de Douala, a été signé entre Cyrus Ngo'o, Directeur Général du PAD et Jan Van Der Vorm, Directeur régional Afrique de la Société Damen Shipyards Gorinchem, le 19 octobre dernier à Douala.

Le PAD en voie de se doter de deux remorqueurs de capacité

Le projet d'un coût global de 11,655 milliards FCFA, consiste en l'acquisition de deux remorqueurs nautiques. Dans le détail, le contrat renseigne que la société néerlandaise de construction navale Damen Shipyards Gorinchem se chargera de la construction de ces deux équipements et de leur transport pour Douala. Mais également de la formation et de l'assistance technique du personnel du PAD durant un an après la vente. Sont aussi incluses dans ce contrat la fourniture des pièces de rechange pour les engins ainsi qu'une assurance. Pour la

maîtrise d'œuvre, le Port Autonome de Douala a mis à contribution deux entreprises nationales à savoir, le Matgenie et le Chantier Naval et Industriel du Cameroun. En effet, ces engins de remorquage d'une capacité de 60 TBP font partie d'un programme de renouvellement de la flotte des équipements nautiques du PAD initié par son Directeur Général après le départ du concessionnaire espagnol Boluda en janvier 2021. « En effet, le Port Autonome de Douala avait repris dans le cadre du processus de normalisation, la gestion en régie de l'activité du remorquage, le 2 janvier



2021 avec de vieux engins nautiques dont le plus jeune avait 22 ans et le plus âgé 54 ans d'âge. », explique l'institution portuaire. Dans son communiqué, Cyrus

D.G du PAD

Ngo'o relève que malgré la vétusté de ces équipements, la Régie Déléguée du Remorquage a pu réaliser un chiffre d'affaires de 5 milliards en 2022. C'est en marge de ce programme de renouvellement de la flotte des équipements, que le Port Autonome de Douala a accueilli, en septembre dernier, quatre nouveaux portiques pour la RTC (Régie terminale à conteneurs) dont l'ancien adjudicataire était jusqu'en 2021 l'entreprise suisse TIL. Dans la même lancée, le PAD a lancé un programme de réhabilitation de la plate-forme du Terminal à Conteneurs, avec 10 hectares de

surface pavé et neuf km de voies de RTG (portiques sur pneus) en cours de construction. « Il est prévu dans ce programme d'investissements, la construction d'un nouveau quai de 250 mètres linéaires et d'une nouvelle plate-forme d'entreposage de cinq hectares. Il s'agit d'arrimer cette infrastructure stratégique pour le Port de Douala-Bonabéri et le commerce extérieur du Cameroun, aux standards internationaux du secteur, après 15 années d'une concession infructueuse », renseignait la Direction du PAD à cette période.

Raphael Mforlem

PRIX ORANGE DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL 2023

Les lauréats de la 13e édition du Prix Orange de l'entrepreneur social en Afrique et au Moyen-Orient (Poesam), ont été dévoilés à Kigali au Rwanda, lors du Mobile World Congress Africa qui a eu lieu du 17 au 19 octobre 2023.

La start-up Adinkra remporte le Grand Prix international

Classé premier parmi les trois projets récompensés dans la catégorie "Grand Prix international", Adinkra est une plateforme numérique d'abonnement aux livres africains pour enfants disponible via une interface web et une application mobile permettant de lire hors connexion. Sa fondatrice, Armelle Touko (photo), ambitionne de fournir une offre africaine de contenus pour enfants, avec des personnages aux-

quels ils peuvent s'identifier physiquement et culturellement. Grâce à ce prix, Armelle Touko empoche 25 000 euros, soit 16,3 millions de FCFA. Elle a obtenu la première place, en juillet dernier, au concours du Poesam au Cameroun. Ce qui lui avait déjà permis de remporter la somme de 2 millions de FCFA ainsi qu'un accompagnement de 6 mois par Orange Digital Center. Pour le Prix coup de cœur (pas en compétition), la lauréate est

aussi une start-up camerounaise. Il s'agit de Services for Aged qui propose des services de santé, d'hygiène et d'assistance pour les personnes âgées à domicile dans les zones rurales. Sur 1300 candidats issus de 17 pays, seulement cinq ont été récompensés : trois dans le cadre du Grand Prix international qui distingue trois projets à impact social ou environnemental s'appuyant sur les nouvelles technologies ; un pour le Prix féminin



Armelle Touko,
lauréate du Grand
Prix Orange de l'entre-
preneur social 2023.

international qui récompense une start-up dont le projet est porté par une femme et qui permet l'amélioration des conditions de vie des populations en apportant des réponses spécifiques aux problématiques sociales

ou environnementales et un comme Prix coup de cœur. Initié en 2011, le Poesam récompense les projets innovants de start-ups, recourant aux technologies de l'information et de la communication et ayant un impact sociétal positif en Afrique et au Moyen-Orient. Les projets concernent en majorité les domaines de l'éducation, de la santé, du e-commerce, de l'agriculture et de l'environnement.

Frédéric Nonos

PERFORMANCE

Selon le rapport rendu public par l'institution portuaire, cette embellie est due à l'augmentation de l'ensemble des redevances à savoir, la redevance navires, concession, marchandises, domaine...

Le PAD réalise 41 milliards FCFA au 1^{er} semestre 2023

Au premier semestre 2023, le Port de Douala-Bonabéri a réalisé un chiffre d'affaires de 41, 426 milliards de FCFA. Selon « l'Analyse des activités maritimes et portuaires du port de Douala-Bonabéri », ces recettes sont en hausse de 2,136 milliards de FCFA, soit +5 % comparativement aux 39,361 de milliards de FCFA enregistrés à la même période en 2022.

Le Port autonome de Douala (PAD) qui publie le rapport, attribue cette progression aux redevances de quatre principales branches. Tout d'abord, 1 011 navires ont accosté au PAD de janvier à fin juin 2023 contre 971 un an plus

tôt, soit une hausse de 40 navires en glissement annuel (+4 %). Par conséquent, les recettes y afférentes ont été de 9,052 milliards de FCFA par rapport aux 8,395 milliards de FCFA à fin juin 2022 (+8 %).

De plus, les concessions ont connu une embellie de 727,813 millions de FCFA (+8 %) passant de 9,010 milliards de FCFA au 1er trimestre 2022 à 9,738 milliards un an après.

Avec une valeur de 11,238 milliards de FCFA (+4 %) au premier semestre 2023, les marchandises ont également concouru à la hausse du chiffre d'affaires du PAD. Le trafic des marchandises embarquées et débarquées au Port de Douala-Bonabéri



Port Autonome de Douala

s'évalue à 6,168 millions de tonnes au premier semestre 2022 contre 6,446 millions de tonnes au même semestre de l'année 2023, soit un accroissement de 277 920 tonnes (+5 %). « Cette tendance haussière du trafic des marchandises au premier semestre 2023 est attribuable à celle du trafic des vrac liquides (+27 %) et

conteneurs (+19 %). S'agissant de l'évolution des vrac liquides, elle est spécifiquement relative à la montée des importations des huiles alimentaires (+121 %) et des hydrocarbures (+20 %) », indique le rapport.

Le PAD lie cette bonne performance à un flux élevé des feeders (petit navire destiné à transporter des mar-

chandises depuis les grands ports vers des ports de dimensions plus modestes, Ndlr) malgré que la Jauge Brute (méthodes de mesure de la capacité de transport d'un navire) des navires accostés a connu un repli de 1 704 tonnes en valeur absolue et 8 % en valeur relative, passant de 22 441 tonnes en 2022 à 20 737 tonnes en 2023. Bien que minime, l'apport du domaine portuaire à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise dirigée par Cyrus Ngo'o a été de 7, 179 milliards (+1 %) de FCFA à fin juin 2023 contre 7,119 milliards de FCFA à la même période en 2022.

Raphael Mforlem

GESTION DES COMPTES

L'accord qui vise le partage des données et documents sur le plan financier, le renforcement des capacités des deux institutions, la sensibilisation des ordonnateurs et des comptables des CTD..., a été ratifié le 18 octobre dernier.

Une convention signée entre le Feicom et la Chambre des comptes

Les relations de coopération entre le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) et la Chambre des comptes de la Cour suprême connaissent une nouvelle envolée. En effet, Philippe Camille Akoa, Directeur général du Feicom et Yap Abdou, Président de la Chambre des comptes, ont le 18 octobre 2023 procédé à la signature d'une convention de partenariat relative à la gestion et à la réédition des comptes.

De façon précise, la convention de partenariat signée il y a quelques jours entre les deux institutions a pour but de fixer les modalités de coopération entre le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom) et la Chambre

des comptes de la Cour suprême, qui vont dorénavant collaborer ensemble en vue d'accompagner les Collectivités territoriales décentralisées (CTD), dans la gestion et la réédition de leurs comptes, a indiqué le DG du Feicom.

En outre, cette convention de partenariat d'une durée de 5 ans renouvelables, a également pour but de partager les données et les documents sur le plan financier, procéder au renforcement des capacités des deux institutions, contribuer à la sensibilisation des ordonnateurs et des comptables des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), ainsi qu'à l'échange d'expertise et à la réalisation des études. D'autre part, la mise en œuvre de ce cadre de coopération se fera au travers d'un plan annuel budgétisé qui

identifiera les activités à mener.

Il est capital de rappeler que cette convention de partenariat qui unit le désormais le Feicom et la Chambre des comptes est la bienvenue pour les CTD qui ont dorénavant l'obligation de produire des comptes tant administratifs que financiers, surtout quand on sait que c'est sur cette base que s'appuie le Feicom pour leur octroyer des fonds. Parlant de perspectives de cette coopération, Yap Abdou, Président de la Chambre des comptes a laissé entendre que : « Nous pensons évoluer en ce sens vers une obligation de réédition et production des comptes ». Cette convention qui a connu signature ce jour, est la suite d'un processus enclenché depuis fort longtemps, comme l'explique Philippe Camille



Philippe Camille Akoa, Directeur général du Feicom et Yap Abdou, Président de la Chambre des comptes

Akoa. « L'institution dont je suis à la charge, a mené une étude pour voir comment les comptes administratifs des communes se comportent. À l'issue de celle-ci, nous avons trouvé qu'il y avait une gestion encourageante des ressources mises à leurs dispositions et nous sommes entrés en contact avec la Chambre des comptes pour pouvoir valider cette étude. À la

suite de cela, nous avons pensé que nous pouvons mettre sur pied un cadre de collaboration qui nous permettrait d'avoir des échanges de données financières avec ces institutions », a fait savoir le DG du Feicom.

Pour rappel, cette étude, dont il est question, a été réalisée auprès de 150 communes camerounaises. Elle a permis d'évaluer le niveau de fiabilité des prévisions budgétaires, apprécier la performance des communes en matière de mobilisation de ressources et leurs capacités à honorer leurs engagements et à faire face au risque budgétaire. Dans l'optique de garantir le succès de cette étude, plusieurs administrations ont été associées à réalisation.

Raphael Mforlem

BANKING AND FINANCE

INTERNATIONAL INSURANCE SYMPOSIUM

The Interafrican Conference of the Insurance Market (Cima), in partnership with Financia Capital and the Bridge Consulting & Partners firm have held a symposium to vulgarize new investment offers. The event held in Douala on October 17 to 18, for its first edition under the theme "Insurance and Financial Markets".

Popularization of new Investment Offers Tabled

Among the financial market actors at the conference is the President of the Central African Financial Market Supervisory Commission (Cosumaf); the Director General (DG) of the Central African Securities Exchange (Bvmac); the Secretary General (SG) of Cima, among other Directors general of insurance and of the Cemac subregion. The challenge of the work that brought together more than 150 market professionals is to stimulate, encourage and facilitate entry into the stock market of insurance companies of the Cemac zone. "The aim of the symposium is to present the evolutions of the financial market and explain to directors the added value of the financial

market while highlighting their financial products so that they can invest in them," reveals Serge Yannic Nana, CEO of Financia Capital and President of the Association of Stock Exchange Companies of Central Africa (Bvmac). According to Blaise Abel Ezo'o Engolo, the CEO of Cima, the interest of the entry into the stock exchange of Cemac SA is at four levels. "It is a solution to regulatory constraints; it is a means of raising funds for the financing of your firms; it is an indicator of good management, a catalyst for development potential for the company and it is a major contribution to the financing and development of the economies of the member countries," he explains. During the working ses-



sion, some obstacles to the insufficient use of the market by insurers were identified. For César Ekomie Afene, President of the Federation of African national law insurance Companies (Fanaf), who is also CEO of Nsia Vie Gabon, the difficulties lie in the long and tedious process of the Initial Public Offering procedure

which requires deep internal funds, the transparency required by the issuer, the exact valuation of the company, the inadequate taxation constraints and the level of stock market culture which has not yet been adapted by many. With regard to Cima, insurers advocate for strengthening the base of compulsory insurance that generate a minimum of premiums. Directors point out that action must be taken with reinsurers to facilitate liquidity coverage. Cosumaf and Bvmac, advocate for a Cemac Community tax system dedicated to attractive and incentive-based financial products intended for the investment of authorized insurance companies' surpluses, promote stock market culture among these in-

surers, popularize new investment offers so that the financial market is more dynamic, in line with its values. Insurance Companies on their side have relatively large financial resources waiting for their gradual mobilization. As proof, the assets representative of the regulated commitments of the insurance companies of the Cemac zone amount to 815 billion FCFA as of December 31, 2022. This treasury is the guarantee of their commitments made vis-à-vis the insured persons and beneficiaries of insurance contracts, must be managed in complete safety and allow the insurers to be able to meet the commitments owed.

Sorelle Ninguem

BORROWING 2021-2025

Alios finance Cameroon (AFC), issuer of the value "ALIOS 5.40 % GROSS 2021-2025" will proceed to the payment of 675 million FCFA to subscribers to this loan which runs until 2025. The lessor is set to begin cashing out payment by November 11 2023.

Alios Finance Cameroon to Repay 675 million FCFA to Subscribers

In the repayment envelope, 610.1 million FCFA are intended for the amortization of the principal and 65.8 million FCFA, allocated to the payment of interest generated by the fundraising. It can be read from the manifesto of the General Manager of the Central African Securities Exchange (Bvmac), Louis Banga Ntolo "the gross coupon to be collected by subscribers per obligation amounts to 791.43 CFA francs (i.e. 714.29 CFA francs for the amortization of the principal and 77.14 CFA francs for interest)". Cashing operations will begin



on November 11, 2023 at the counters of the Stock Exchange Companies. The last repayment on this value dates from August 10, 2023 with a repayment of F 684.3 million : F 610.1 million for the amortization of the principal amount and F 74.1

million for the interest generated. After raising respectively 8 billion at the rate of 5.75% in 2018 and 8.5 billion FCFA paid at 5.40 % in 2021, AFC has reappeared this year 2023 with two major operations on the Cemac financial market. The first, called "EO Alios Finance CAM 2023-2028", approved by the Central African Financial Market Surveillance Commission (Cosumaf), consists of a loan of 10 billion, in multiple installments arranged by BGFI Stock Exchange. In detail, this operation consists of an issue of 1 million price

of 10,000 francs, divided in two tranches with different rates. The first, paid at 6 % over three years, covers an envelope of 3 billion FCFA, while the second covers five years and is backed by an annual remuneration of 6.5 %. Alios Finance is thus the second issuer to launch multiple-rate bonds on the Cemac market this year after the State of Cameroon. The subscribed securities will be registered with the Bvmac, which allows the holders to be able to sell them before maturity and possibly release capital gains. This envelope is mainly in-

tended to finance AFC's "Development Strategy for 2028". Secondly, Alios Finance Cameroon received the green light from the Central Bank to issue medium-term negotiable bonds on the negotiable receivables market (TCN) of Beac, last September 14. Alios thus becomes the second institution to solicit the TCN market to finance itself. Last March, Afriland First Bank inaugurated this hitherto unexploited compartment, which allowed it to obtain 20 billion over seven years.

TAX EXPENDITURES

The Global Tax Expenditure Transparency Index (Gteti), has ranked the tax expenditure rate of countries in which Cameroon is 5th in Africa and 25th in the world. The ranking statistics was made public on October 9, 2023.

Cameroon ranked 5th in Africa, 25th in the world

According to the Organization for Economic Cooperation and Development (Oecd), “tax expenditures are special measures derogating from the reference tax system (SFR) that cause revenue losses for the State, in order to arouse a particular economic behavior on the part of taxpayers, or to subsidize certain social groups”. According to this report made public on October 9 by the Council on Economic Policies (CEP), Paul Biya’s country

score a 14.7/20 for the establishment of an institutional framework guaranteeing transparency and accountability, 12.2/20 for data on lost tax revenues and their evaluations, 11.6/20 for the quality of information relating to the reporting methodology, 10/20 for the public availability of tax reports and 8.5/20 for the accuracy of information on target companies. The Minister of Finance, Louis Paul Motaze, says the assessment of tax expenditure and the



publication of the related report are becoming institutionalized in Cameroon. In 2021, the tax expenditure report was published as an annex to the

2023 finance law, promulgated at the end of 2022. It must be said that article 7 of Law N°2018/012 of July 11, 2018 on the financial regime of the State and other public entities compels the government to make a detailed presentation of the nature and the budgetary cost of tax exemptions, to constitute an annex to the Finance Law during the adoption of the annual budget. According to this 7th report, the tax expenditure amounted to 439.6 billion FCFA in 2021, representing 1.7 % of

GDP. Compared to the evaluation of the 2020 financial year, this amount is down by 12.7 billion FCFA due to the revision of the methodology. According to the Gteti, Cameroon is preceded in Africa by Benin (1st in the ranking on the continent and 8th in the world), Niger, Tunisia and Morocco. In the Cemac zone, Cameroon comes tops on Gabon, the Central African Republic, Chad, the Congo, and finally Equatorial Guinea.

Sorelle Ninguem

SME CAMEROON BANK

Four profiles have been proposed to the arbitration of the President of the Republic to replace Agnès Ndoumbe Mandeng at the head of the Small and Medium-sized Enterprises Bank. The new appointment is under the impetus of the Ministry of Finance, Louis Paul Motaze.

Candidates Lay Applications to Take Over Management

The candidacies on the table at the moment include that of the Director General of the Interbank electronic banking Group of Central Africa (Gimac), Valentin Mbozo’o. He is engineer in computer science, telecommunications and electronic payments, trained at the International Telecommunications Institute in Paris, now Telecoms SudParis. He has received advanced training in the design computer systems at the National Center for Arts and Crafts (Cnam) in the French capital, is at the origin of the Gimac credit card and other innovations in the field of electronic payments driven by this subsidiary of the Beac.

The only woman on this list, Sylvie Marie-Louise Eyeffa Ekomo, the boss of banks and microfinance institutions at the Ministry of Finance (Minfi), keeps all her chances. This macroeconomist, lecturer at the University of Yaoundé II Soa, holds the position of director of financial and monetary cooperation, where Agnès Ndoumbe had just left to be put at the head of BC-SME. She has spent most of her career within Minfi where she was notably at the head of the macroeconomic synthesis division at the former directorate of economic affairs. Marie-Louise is competing with Kelly Mua Kingsly, current deputy director of state financial operations at the

treasury department at MINFI. This treasury inspector, specialist in crime and financial investigation to which he has devoted books, is one of the architects of the reform that led to the establishment of the “basket fund”. A graduate of the Harvard Kennedy School of Government (HKS) and holder of a PhD from Santa Monica University, in the United States, he teaches at the Zambian University of Copperstone. Alphonse Nafack also stands as a dreaded rival to others as a banker, recognized by his peers who had elected him to the presidency of the Professional Association of Credit Institutions of Cameroon (Apeccam). The graduate of the Internatio-



nal Training Center for the Banking profession (Cifpb) in Paris has kept Afriland First Bank Cameroon at the top of the hierarchy of national banks over the past decade. A real challenge indeed awaits the upcoming head of the SMEs CB institution that has been suffering losses since the launch of its activities in 2015. Two weeks after the suspension of the for-

mer General Manager by the Central African Banking Commission (Cobac) of the SMEs-CB Bank for a period of 10 years, the Board of Directors appointed Amadou Haman, the current Deputy General Manager, ensure the continuity of the service. Agnès Mandeng was sanctioned for “non-compliance with the provisions of articles 13 of the Cobac regulation relating to the classification, accounting and provisioning of credit institutions’ receivables, and Article 3 of the decision on adaptation measures to the prudential regulations applicable to institutions subject to Cobac along other violations.

POLITIQUES PUBLIQUES

PIÈTRE SERVICE INTERNET

C'est au cours de la « Cameroon Digital Week », que les pouvoirs publics ont été brutalement indexés par les parlementaires et les membres de la société civile pour la qualité dérisoire du réseau, l'écoute téléphonique, du forfait internet...

Les pouvoirs publics pointés du doigt

Organisé les 16 et 17 octobre 2023 à Yaoundé par le forum « People and Technology », la Cameroon Digital Week, un moyen pour les opérateurs de téléphonie mobile et autres fournisseurs d'accès internet de démontrer leur apport dans la transformation numérique au Cameroun. La question de la qualité de service des compagnies de téléphonie mobile, l'un des points clé de la Cameroon Digital Week, a connu l'apport de plusieurs parties prenantes. C'est le cas de Marie Mbala Biloa, présidente de l'Association des Bayamsellam (Asby), membre de la Société civile, qui a décrit la qualité de service, dont la rapidité du réseau, disponibilité, coût des appels, coût de la connexion

internet..., ainsi que la couverture du réseau à l'échelle nationale surtout dans les zones rurales. Pour ce qui est de l'interconnectivité, les opérateurs critiqués reconnaissent les griefs portés à leur encontre, mais, ils plaident tout de même pour que les pouvoirs publics soient davantage impliqués pour parvenir aux résultats souhaités. « Quand on parle de qualité du service, c'est souvent un problème collectif qu'il faut régler. En réalité, on a nos réseaux qui sont interconnectés. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, pour peu qu'il y ait un de nos réseaux qui a les problèmes, les autres aussi sont entraînés dans les problèmes de qualité de service », a relevé Patrick Benon, Directeur général d'Orange Cameroun.

À la question de la couverture et de la qualité de service, Patrick Benon a fait observer que : « Au-delà des opérateurs, il faut aussi avoir à l'esprit qu'il y a des éléments qui ne dépendent pas que des opérateurs. Et je pense qu'il faut qu'il y ait une collaboration un peu plus large avec les autorités. À Yaoundé en particulier, beaucoup de points qui viennent interférer nos fréquences et qui font que, quel que soit ce qu'on mettra comme équipements, on ne peut pas fournir la bonne qualité de service parce qu'il y a d'autres émetteurs qui émettent sur ces fréquences-là. Étant des opérateurs privés nous n'avons pas de droit d'intervenir sur certaines choses. Donc, nous avons également besoin d'aide des autorités pour



régler un certain nombre de choses ».

L'épineux problème d'énergie et de vandalisme a également été abordé. « Il y a énormément de vandalisme sur la fibre optique qui fait que, même si Camtel fait beaucoup d'efforts, tant que ces problèmes de vandalisme ne sont pas réglés, on aura

Cameroon Digital Week.

toujours les problèmes de qualité de service », a déploré Orange Cameroun. Pour ce qui est du coût d'internet, Mitwa Nga'mbi, le DG de MTN Cameroun s'est appesanti sur l'accessibilité au smartphone ainsi qu'à son utilisation par le grand public. Aline Mbono Ngonu, secrétaire exécutive du Gicam, a relevé qu'il y a plusieurs facteurs exogènes qui peuvent faire qu'on ne soit pas satisfaits de la connexion internet, le matériel vétuste et l'énergie électrique. « La capacité énergétique non atteinte des industriels est estimée à 380 MW. Ça veut dire que, quand ils doivent produire, il faut des choix intelligents... », a-t-elle laissé entendre.

Raphael Mforlem

CHINE-CAMEROUN

Dans une note d'information, Louis Paul Motazé, ministre des Finances a signé avec l'Empire du Milieu, une convention fiscale visant à éliminer la double imposition en matière d'impôt sur le revenu, la prévention de la fraude et de l'évasion fiscale, 17 octobre 2023.

Un accord de non-imposition signé à Beijing

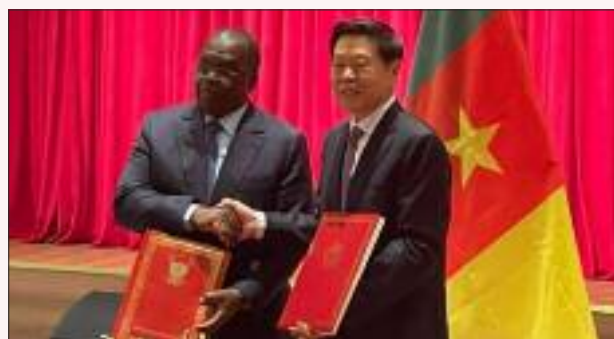
La double imposition, reconnue comme une source d'obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements entre les pays, « résulte de la perception d'un impôt comparable dans deux États, auprès d'un même contribuable, sur une même matière imposable et pour une même période de temps », renseigne l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde).

C'est pour éviter cette pratique qui freine le commerce international, les investissements transfrontaliers et les mouvements des personnes, que le Cameroun et la Chine, ont signé le 17 octobre dernier, cet accord de non-imposition, au terme d'un long processus de négociations entamé depuis 2013.

L'accord, marque une étape déterminante dans la mise en œuvre de la SND30 et l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Selon Louis Paul Motazé, « la Chine étant l'un des premiers partenaires économiques et commerciaux du Cameroun, il était nécessaire de négocier une convention fiscale, afin de lever les obstacles au plan fiscal des échanges entre les deux pays, notamment la double imposition des entreprises qui opèrent dans les deux pays », a indiqué le Minfi.

En effet, depuis plus de 20 ans, la Chine est devenue le premier client et le premier fournisseur du Cameroun avec 25,8 % de parts de marché en 2021 et 17,5 % de parts de marché en 2020 selon l'INS. Mais aussi, la Chine s'adjuge la



place de premier investisseur au Cameroun. Selon les données contenues dans le rapport 2021 sur l'investissement dans le monde publié par la Cnuced, le stock d'investissements directs étrangers (IDE) capté par le Cameroun entre 2000 et 2020 est estimé à 9026 millions de dollars soit 5 434,3 milliards FCFA, principalement grâce à la Chine. « Entre 2000 et 2014, le Cameroun a capté 2750 milliards FCFA d'investisse-

Louis Paul Motazé, ministre des Finances lors de la signature de l'accord avec l'Empire du Milieu.

ments directs étrangers, dont 1850 milliards FCFA provenant de la Chine. Ce qui représente environ 67 % des IDE entrant au Cameroun », souligne un document de la présidence de la République, citant les données de la Cnuced.

À travers cette convention, le gouvernement veut doper davantage le niveau actuel de la coopération économique avec la Chine. « Cet accord boostera sans doute les échanges entre le Cameroun et la Chine, et permettra d'attirer encore davantage les investissements chinois au Cameroun », renseigne la note d'information du ministère des Finances.

Cette convention intervient au moment où le Cameroun s'est engagé dans la concrétisation des projets d'exploitation de minerais, très souvent prisés

par la Chine. C'est le cas du projet minier de Mbalam-Nabeba, dont la licence d'exploitation a été octroyée le 17 août 2022 à Cameroon Mining Company, une entreprise liée à l'entreprise chinoise Bestway Finance, qui a récemment annoncé des accords avec au moins quatre entreprises chinoises sur le projet. Quant au gisement de fer de Lobé, à Kribi, dans la région du Sud, c'est au Chinois Sinosteel qu'est revenu le permis d'exploitation signé le 1er juillet 2022 par le chef de l'État. Avec l'accord avec la Chine, le Cameroun compte désormais 15 conventions de non-double imposition et deux conventions multilatérales à portée globale.

RM

INFLATION

Ces prévisions sur les prix à la consommation au Cameroun en fin 2023 ont été revues à la hausse de 1,2 % par le Fonds monétaire international (FMI), comparativement aux 6 % projetés en février de l'année en cours, par la même institution monétaire.

Le Cameroun va enregistrer un taux de 7,2 % en fin 2023

À deux mois de la fin d'année, l'institution de Bretton Woods projette plutôt un taux d'inflation de 7,2 % au Cameroun. Comparé aux prévisions faites en février dernier de l'ordre de 6 %, l'on constate une hausse de 1,2 %. C'est en tout cas, ce que révèle le rapport sur les « Perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne » publié il y a quelques jours. À l'observation, le Cameroun, première puissance économique de la Cemac, devrait enregistrer le fort taux d'inflation suivi du Tchad (7 %), la RCA (6,5 %), le Gabon (3,8 %) et le Congo (3,5 %). Curieusement, malgré un recul de son PIB réel

projeté à -6,2 % en 2023 après 3,2 % en 2022, la Guinée-Équatoriale devrait afficher un taux d'inflation de 2,4 % ; un chiffre inférieur à la norme de 3 % admise en zone Cemac. Parallèlement, le pays d'Obiang Nguema Mbasogo est le seul de la zone économique qui devrait connaître une aggravation du taux d'inflation en 2024 (4 %) alors que les autres économies verraient les prix à la consommation s'atténuer respectivement de -2,4 % (Cameroun), -0,3 % (Congo), -1,3 % (Congo), -3,3 % (RCA) et -4 % pour le Tchad. Le Fonds monétaire international n'avance pas les facteurs qui motivent ses projections. Mais à l'échelle natio-



nale, les récentes données fournies par l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun tendent à donner raison au FMI. À en croire le statisticien camerounais, le taux d'inflation s'est établi à 7,8 % depuis mai 2023 (excepté 7,7 % en juin) principalement entretenu par la progression de 13,3 % des prix des produits alimentaires,

de 10,4 % des coûts de transport et de 8,6 %, etc. Pour le FMI, « certains pays ont également eu recours à des mesures moins conventionnelles pour remédier aux soudaines fluctuations du coût de la vie, par exemple en administrant certains prix ou en accordant des subventions qui ont permis de limiter l'inflation (Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Malawi, Rwanda, Togo) ». Toutefois, en ce qui concerne le Cameroun, l'inflation n'a eu de cesse de grimper après la hausse des prix à la pompe en février 2023. Le gouvernement qui avait au préalable, prévu un taux d'inflation de 3 %, l'a revu à 5,9 %. En début d'an-

née, l'INS a prévu que l'inflation dépasserait 6 % à fin 2023. A contrario, le FMI table sur un taux d'inflation de 4,8 % au Cameroun en 2024 même si l'on craint une nouvelle hausse des prix à la pompe due à la réduction annoncée des subventions aux produits pétroliers, qui entraînerait l'accentuation des prix à la consommation. En effet, la subvention aux produits pétroliers devrait passer de 453,3 milliards en 2023 (selon les projections du Document de programmation budgétaire) à 200 milliards de FCFA en 2024 soit une chute de 253,3 milliards de FCFA (- 55,8 %).

Marius Zogo

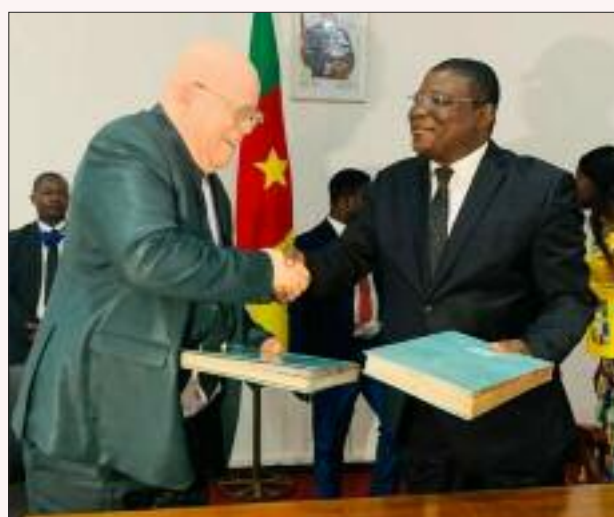
FINANCEMENT AGRICOLE

L'accord entre l'administrateur Directeur général de La Régionale Bank, et le président de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun (Capef) a été paraphé le 17 octobre 2023 à Yaoundé.

La Régionale Bank et la Capef main dans la main

La rencontre d'avril dernier entre l'administrateur Directeur général de La Régionale Bank, Charles Rollin Ombang Ekath et le président de la Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun (Capef), Martin Paul Mindjos, a finalement débouché à la signature d'un accord de partenariat entre les deux parties. L'accord signé entre l'établissement de crédit et l'organisme étatique le 17 octobre dernier à Yaoundé, va permettre aux adhérents de la Capef de bénéficier des offres de financement agri-

cole proposées par La Régionale. « Cette convention de partenariat illustre l'engagement indéfectible de la Capef à fournir un soutien financier à ses membres, ressortissants et autres usagers pour la réalisation de leurs projets. Agri-Banking leur offrira une gamme complète de produits exclusivement adaptés aux secteurs et aux producteurs agropastoraux », renseigne-t-on auprès de la banque. En clair, dans le cadre du présent accord, l'établissement de crédit va mettre en place un système financier innovant accessible à tous les membres de la



Capef. De son côté, l'organisme étatique va transmettre les business cases issus des modèles économiques développés au sein des valeurs sélectionnées dans le cadre des activités bénéficiant du fi-

L'administrateur Directeur général de La Régionale Bank, et le président de la Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun.

ancement. En effet, La Régionale Bank SA, forte de plus de 30 ans d'expérience, a récemment lancé Agri-Banking, une institution financière spécialisée dans le domaine agropastoral. Dans la même veine, la banque envisage l'ouverture d'agences agro-pastorales. « Il est question de commencer à faire comprendre notre positionnement bancaire. Nous nous positionnons comme la banque agricole du Cameroun. Nous allons mettre en place un mécanisme adéquat pour véritablement financer l'agriculture. Il est prévu la

mise en place des agences spécialisées dans le financement de l'agriculture et de l'élevage. C'est une innovation. Ce sera une première dans le pays. En-dehors des services classiques de la banque, nous faisons la banque agricole à 360°. Ce qui veut dire que nous allons financer les petits projets, mais aussi les grands projets », avait déclaré Rollin Ombang Ekath en juin dernier à l'occasion d'une convention de partenariat pour la promotion du financement des chaînes de valeurs agricoles avec le Minader.

Cyndi Mbala



2^{ème} Edition

SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE

du



2024

**31 JAN
02 FÉV**



Au Musée National
Yaoundé.

Infolines:



(+237) 650 16 69 10.



Siveb-cmr.com